

Bavard

Septembre 2022



Mot de la direction

Merci pour le beau début d'année ainsi que pour votre présence à notre pique-nique de la rentrée le 1er septembre dernier. Ce fut un bel événement et une occasion privilégiée d'échanger avec plusieurs parents pour les membres de l'équipe-école.

Nous nous lançons dans une nouvelle année scolaire et, comme nous en avons l'habitude, nous travaillerons avec vous chers parents pour accompagner votre enfant vers la réussite scolaire.

Personnel de notre école

Direction: Valérie Gauthier

Direction adjointe: Sylvie Boutin

Secrétaire: Isabelle Côté

Responsable service de garde: Rawia Fredj

Enseignantes au préscolaire: Sandy Bolduc et Sim Lucsanszky (Kim Turcotte)

Enseignantes de 1re: Nancy Bouchard, Geneviève Proulx (Florence Vigneault) et Eliane Breton D'aigle

Enseignantes de 2e: Catherine Lapointe (Florence Vigneault) et Sylviane Fortin

Enseignantes de 3e: Émilie Dignard (Florence Vigneault) et Jessica Dorval (Florence Vigneault)

Enseignantes de 4e: Camille Morin (Aurélie Gingras) et Catherine Raymond

Enseignantes de 5e: Josée Roy (Émilie Monette) et Catherine Martin Matte (Émilie Monette)

Enseignantes de 6e: Élixa Audet Turcotte (Émilie Monette) et Annie Grondin (anglais intensif)

Étoiles groupe Vela: Caroline Côté et Patricia Tremblay, TES

Étoiles groupe Ursa: Caroline Marcotte et Synthia Laroche, TES

Étoiles groupe Perséus: Chrystel Mercier et Maryse Lambert, TES

Personnel de notre école

Éducation physique: Érika Parisée et Yoann Côté

Musique: Audrey-Anne Jupin Langlois

Anglais: Marie-Pier Lemay

Arts plastiques: Jessie Gagné et Adeline Germain

Orthopédagogue: Sandra St-Onge et Lisa Leblanc

Mesure d'accueil: Marie-Pier Bisson

Éducatrice spécialisée école: Janie Desruisseaux

Éducatrices spécialisées: Pascale Vincent, Marie-Eve Morissette et Sylvie Coulombe

Psychoéducatrice: Laurie Boulianne

Psychologue: Johanne Beaulieu (en remplacement de Jackie Mercier)

Ergothérapeute: Marie-Ève Rheault

Infirmière: Julie Ahad

Hygiéniste dentaire: Maryse Bruneau

Concierge: Bruno Cloutier

Dates importantes

- ✓ **3 octobre: journée pédagogique**
- ✓ **10 octobre: congé Action de grâces**
- ✓ **12 octobre: photo scolaire**

Pour nous joindre

Secrétariat : (418) 652-2173

De 7 h 30 à 11 h 45 - de 12 h 45 à 15h30

Service de garde : (418) 652-2173, poste 3206

Site internet de l'école : [https:// campanile.cssdd.gouv.qc.ca](https://campanile.cssdd.gouv.qc.ca)

Absence

**Il est important de signaler l'absence de votre enfant.
il s'agit d'une question de sécurité!!**

Vous pouvez mentionner l'absence directement sur Mozaïk, communiquer avec Isabelle notre secrétaire au 418-652-2173 ou directement avec l'enseignante de votre enfant.

Vous devez indiquer la durée ainsi que le motif de l'absence.

*** Advenant que l'absence de votre enfant se prolonge ou qu'il s'agisse d'une situation particulière, nous vous recommandons alors de prendre contact avec le titulaire de votre enfant.**

Ponctualité

Pourquoi est-il important d'arriver à l'heure en classe ?

- Garantit que votre enfant ne manque pas les activités pédagogiques importantes planifiées en début de journée;
- Permet à votre enfant d'apprendre l'importance de la ponctualité et de la routine;
- Donne à votre enfant le temps de discuter avec ses amis, de leur dire bonjour avant le début de la classe;
- Permet de commencer la journée par un court temps de jeux libres et non par une activité imposée;
- Réduit les occasions de perturber la classe;
- Permet de réduire le stress avant une évaluation.

L'assiduité et la ponctualité sont des valeurs éducatives importantes puisqu'elles préparent l'élève à devenir une personne responsable.

Ponctualité

Les répercussions des retards fréquents à l'école

- Votre enfant ne peut pas profiter au maximum de son temps d'apprentissage;
- Peut être perçu comme un manque de respect envers votre enfant et les intervenants de l'école;
- Perturbe le fonctionnement de la classe, car il doit faire sa routine (défaire son sac, etc). Cela dérange l'ensemble de la classe;
- Occasionne un stress à votre enfant puisque les consignes ont déjà été dites pour l'activité pédagogique en cours;
- N'aide pas votre enfant à devenir une personne responsable.

Les retards sont consignés comme absences partielles. Selon l'article 17 de la Loi sur l'instruction publique, « il incombe aux parents de prendre tous les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquenter l'école. » Alors, chaque parent doit s'assurer que son enfant fréquente l'école avec assiduité et ponctualité, selon le calendrier et l'horaire établis.

Ponctualité

Voici quelques trucs :

- Coucher l'enfant plus tôt le soir ;
- Régler le réveille-matin 10 minutes plus tôt ;
- Préparer les vêtements de l'enfant la veille ;
- Prendre quelques minutes avant de se coucher pour s'assurer que les devoirs et les livres soient bien dans le sac d'école, que l'on place ensuite près de la porte. Vérifier l'agenda et les documents ou autorisations que l'on pourrait avoir à signer ;
- Préparer les lunchs et la table du petit déjeuner la veille ;
- Le soir, regarder la météo pour le lendemain ;
- N'utiliser aucune distraction le matin (télévision, film, etc.) ;
- Favoriser les rendez-vous médicaux ou autres durant les journées pédagogiques.

Faites de la ponctualité l'une de vos valeurs centrales. La ponctualité ne semble peut-être pas aussi essentielle que l'intégrité ou l'honnêteté, mais ces valeurs sont pourtant intimement liées. Essayez de donner autant d'importance à la ponctualité qu'aux valeurs qui vous tiennent le plus à cœur. Si être ponctuel est important pour vous, il y a de fortes chances qu'il en soit de même pour vos enfants.

Horaire de l'école

Précolaire	
7h57 à 8h07	Surveillance et déplacement
8h07 à 10h29	Présence en classe
10h29 à 11h27	Battement
11h27 à 12h47	Dîner
12h47 à 12h52	Surveillance et déplacement
12h52 à 15h12	Présence en classe
15h12 à 15h22	Surveillance et déplacement

Primaire	
7h57 à 8h07	Surveillance et déplacement
8h07 à 11h27	Présence en classe et récréation
11h27 à 12h47	Dîner
12h47 à 12h52	Surveillance et déplacement
12h52 à 15h12	Présence en classe et récréation
15h12 à 15h22	Surveillance et déplacement

Surveillance sur la cour

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il peut se présenter sur la cour à:

7h57 le matin

12h42 le midi

Lorsque les parents laissent leur enfant sur la cour à 7h57 ou à 12h42, ils doivent quitter. Les surveillants sont là pour veiller sur les enfants.

Si un élève arrive trop tôt, les parents seront contactés pour corriger la situation.

Merci de votre collaboration

Facture scolaire

- ✓ La facture scolaire pour les frais chargés aux parents sera disponible sur Mozaïk parents sous peu. Un courriel vous sera envoyé pour mentionner que le tout est prêt. Les prix ont été ajustés avec les prix réels chargés par les maisons d'édition.
- ✓ Il est possible de payer les frais en utilisant Mozaïk parents. Si vous n'êtes pas déjà inscrits à Mozaïk, voici un lien pour vous aider à le faire:

https://www.cssdd.gouv.qc.ca/parents/mozaik_portail_parents/

Collation

Comme notre école fait la promotion d'une saine alimentation et pour protéger les enfants présentant des problèmes d'allergies, nous privilégions les consignes suivantes:

- ✓ Opter le plus possible pour des collations "santé": fruits, légumes et produits laitiers;
- ✓ Privilégier les collations à manger sans ustensiles;
- ✓ Aucun aliment ne doit contenir des noix et arachides.

Consignes sanitaires

Le port du masque et la désinfection des mains ne sont plus obligatoires. Cela est maintenant facultatif.

Vous avez un résultat positif à la Covid:

- ✓ **Isolement au moins 5 jours. Début dès l'apparition des symptômes ou, en l'absence de symptômes, à la date du prélèvement.**
- ✓ **Après ces 5 jours, si vos symptômes s'améliorent et que la fièvre est disparue depuis 24 heures, l'élève peut revenir à l'école et porter un masque pour les 5 jours suivants.**

Circulation automobile et stationnement

- ✓ Circuler prudemment et doucement autour de l'école et dans le stationnement.
- ✓ Le stationnement du haut, sur le côté de l'école est RÉSERVÉ au personnel de l'école et aux autobus. Les parents doivent utiliser le stationnement du bas, sur le bord du chemin Sainte-Foy. C'est une question de sécurité.

Merci de votre collaboration

Circulation à vélos

- ✓ Les supports à vélos sont près de la porte 4.
- ✓ Il est interdit de circuler sur le stationnement à vélo. C'est une question de sécurité.

**Tout le personnel de l'école vous souhaite une
bonne année scolaire!**

